RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01668
Numéro SIREN : 329 233 126
Nom ou dénomination : A-RAC

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2018 sous le numéro de dépôt 6326

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP **N° 2050 2018**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA A-RAC — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 6 RUE DE CHATILLON 35510 CESSON-SEVIGNE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 2 9 2 3 3 1 2 6 0 0 0 7 0 — Néant ☐ *

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122017 Net 3	N-1 31122016 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	69 985	AG	47 439	22 546	29 486
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	340 325	AU	224 180	116 144	130 207
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	100 000	CV		100 000	100 000
	Créances rattachées à des participations	BB	2 415 000	BC		2 415 000	2 165 000
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	4 774	BI		4 774	4 774
	TOTAL (II)	BJ	2 930 085	BK	271 620	2 658 465	2 429 467
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	43 573	BY		43 573	70 372
	Autres créances (3)	BZ	58 489	CA		58 489	63 467
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	44 594	CG		44 594	6 458
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	101	CI		101	
	TOTAL (III)	CJ	146 760	CK		146 760	140 299
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 076 845	1A	271 620	2 805 225	2 569 766

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

COPIE CERTIFIEE CONFORME

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP **N° 2051 2018**

atoire (article 53 A général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA A-RAC

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 367 200)	DA	367 200	367 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	611 509	611 509
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	36 720	36 720
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	625 283	567 592
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	283 883	357 690
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 924 595	1 940 712
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	49 492	19 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	49 492	19 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		74 472
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	36 865	43 419
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	65 585	60 173
	Dettes fiscales et sociales	DY	240 889	67 745
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	487 695	364 242
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	101	
	TOTAL (IV)	EC	831 137	610 054
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 805 225	2 569 766
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	Dont { Ecart de réévaluation libre	ID		
	Dont { Réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	831 137	610 054
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		74 472

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP **N° 2052 2018**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA A-RAC

Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue – biens *	FD		FE		FF			
	Production vendue – services *	FG	621 190	FH		FI	621 190		587 639
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	621 190	FK		FL	621 190		587 639
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 400		5 711
	Autres produits (1) (11)					FQ	9 847		51 601
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	632 438		644 952
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			711
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	210 190		207 836
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	(1 883)		5 409
	Salaires et traitements*					FY			
	Charges sociales (10)					FZ	18 201		4 301
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	37 243		31 016
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	31 892		
	Autres charges (12)					GE	2 780		2
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	298 423		249 277
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	334 014		395 675
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	73 894		94 302
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	73 894		94 302
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	371		(28 225)
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	371		(28 225)
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	73 523		122 527
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	407 538		518 202

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2018

Désignation de l'entreprise SA A-RAC

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	12 910	333
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	12 910	333
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	550	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	12 410	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	12 960	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(50)	333
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	123 605	160 845
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	719 243	739 588
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	435 360	381 897
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	283 883	357 690
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	149 745	139 827
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP		
	– Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	73 894	44 302
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	71	76
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		711
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMENDES ECMOSS	550	
CESSION VEHICULE VNC	12 410	
CESSION VEHICULE		12 910

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA A-RAC

Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	KD	65 959	KE		KF	4 025
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions: Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions: Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions: Installations générales, agencements et aménagements des constructions * [Dont Composants M2]	KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS		KT		KU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	70 748	KW		KX	496
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de transport*	KY	125 378	KZ		LA	15 992
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	144 662	LC		LD	8 137
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL		LM	
CORPORELLES	TOTAL III	LN	340 789	LO		LP	24 625
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations	8U	2 265 000	8V		8W	250 000
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	IP		IR		IS	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	IT	4 774	IU		IV	
FINANCIÈRES	TOTAL IV	LQ	2 269 774	LR		LS	250 000
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	2 676 522	ØH		ØJ	278 651

CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	IO		LV		LW	69 985	IX	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions: Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions: Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions: Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	71 244	MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de transport	IV		MP	25 088	MQ	116 281	MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	152 800	MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES	TOTAL III	IY		NG	25 088	NH	340 325	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations	IØ		ØX		ØY	2 515 000	ØZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	4 774	2G	
FINANCIÈRES	TOTAL IV	I3		NJ		NK	2 519 774	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	25 088	ØL	2 930 085	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA A-RAC

Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	36 473	PF	10 965	PG		PH	47 439
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	59 682	QE	1 391	QF		QG	61 073
	Matériel de transport	QH	26 058	QI	17 351	QJ	12 678	QK	30 731
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	124 841	QM	7 534	QN		QO	132 375
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	210 581	QV	26 277	QW	12 678	QX	224 180
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON	247 055	OP	37 243	OQ	12 678	OR	271 620

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY		Total général non ventilé (NW-NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA A-RAC

Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	19 000	4B	31 892	4C	1 400	4D	49 492
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	19 000	TV	31 892	TW	1 400	TX	49 492
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	– corporelles	6E		6F		6G		6H	
	– titres mis en équivalence	O2		O3		O4		O5	
	– titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	– autres immobilisations financières (1)*	O6		O7		O8		O9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	19 000	UB	31 892	UC	1 400	UD	49 492
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	31 892	UF	1 400		
	– financières			UG		UH			
	– exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5° du C.G.I 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA A-RAC

Néant ☐ *

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	2 415 000	UM		UN	2 415 000
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	4 774	UV		UW	4 774
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	43 573		43 573		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	3 129		3 129		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques – Impôts sur les bénéfices	VM					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VB	6 693		6 693		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	16 815		16 815		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	31 851		31 851		
Charges constatées d'avance		VS	101		101		
	TOTAUX	VT	2 521 939	VU	102 165	VV	2 419 774
RENVOIS (1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	36 865	36 865		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	65 585	65 585		
Personnel et comptes rattachés		8C	225 103	225 103		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	2 807	2 807		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	12 978	12 978		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	487 601	487 601		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	93	93		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	101	101		
TOTAUX		VY	831 137	VZ 831 137		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2018

Désignation de l'entreprise : SA A-RAC

Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 31122017

I. RÉINTÉGRATIONS

								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	WA	283 883
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés							WB	
		de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :			WC	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE				XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX				XW	550
	Amendes et pénalités	WJ	550	Charges financières (art. 212 bis) *	XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7	123 605
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7				K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	– imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							I8	
		– imposées au taux de 0 %							ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	– Plus-values nettes à court terme							WN	
		– Plus-values soumises au régime des fusions							WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW				WQ	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y3	
								TOTAL I	WR	408 038

II. DÉDUCTIONS

								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	WS
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *									WT
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)									WU
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	– imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV
		– imposées au taux de 0 %							WH
		– imposées au taux de 19%							WP
		– imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW
		– imputées sur les déficits antérieurs							XB
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A	376)					XA 37 224
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								ZY
	Majoration d'amortissement*								XD
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 *septies*)	K9	Entreprises nouvelles 44 *sexies*	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 *sexies* A)	L5		XF
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 *undecies*)	L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA		
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*)	IF	Zone franche d'activité (44 *quaterdecies*)	XC		
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									XS
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	)			XG
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									Y2
								TOTAL II	XH 37 224

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	370 814
	déficit (II moins I)		XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	370 814 XO

Cerid Group

A-RAC
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 367 200 euros
Siège social : 6, Rue de Châtillon – La Rigourdière
35510 CESSON-SEVIGNE
329.233.126 R.C.S. RENNES
(ci-après la « Société »)

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017 SOUMISE A L'ASSOCIE UNIQUE PAR LE PRESIDENT

Il ressort des comptes que nous vous avons présentés, que le bénéfice de l'exercice s'élève à 283 883 euros.

Nous vous proposons d'affecter cette somme ainsi qu'il suit :

En totalité au poste « Autres Réserves »..... 283 883 euros

Total égal au résultat de l'exercice soit **283 883 euros**

De sorte que le poste « Autres Réserves » serait ainsi porté de 625 283 euros à 909 166 euros après affectation.

Nous vous prions de bien vouloir approuver cette affectation et vous demandons de constater, pour autant que de besoin, qu'il a été distribué les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices :

EXERCICE	DIVIDENDE NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT
2014	100 000 €
2015	150 000 €
2016	300 000 €

II – DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017 PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 11 JUIN 2018

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2017 d'un montant de 283 883 euros de la manière suivante :

En totalité au poste « Autres Réserves »..... 283 883 euros

Total égal au résultat de l'exercice soit **283 883 euros**

De sorte que le poste « Autres Réserves » sera porté de 625 283 euros à 909 166 euros après affectation.

Gr

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'associé unique constate, pour autant que de besoin, que les dividendes mis en distribution au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT
2014	100 000 €
2015	150 000 €
2016	300 000 €

A CESSON SEVIGNE,
Le 11 juin 2018.

La S.A.S. SAMSIC IV

Associé unique
Représentée par M. Guy ROULLEAU
"Certifié exact"

Certifié exact

KPMG AUDIT OUEST
7 Boulevard Albert Einstein
44311 Nantes Cedex 3
France

Téléphone : +33 (0)2 28 24 10 10
Télécopie : +33 (0)2 28 24 10 16
Site internet : www.kpmg.fr

A-RAC S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017
A-RAC S.A.S.
La Rigourdière - 6 rue de Châtillon - 35510 CESSON SEVIGNE
Ce rapport contient 22 pages
Référence : ER/RO/BC/137

KPMG Audit Ouest,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Rennes

Siège social :
KPMG Audit Ouest
7 Boulevard Albert Einstein
44311 Nantes Cedex 3
Capital : 200 000 €.
Code APE 6920Z
512 802 547 R.C.S. Nantes
TVA Union Européenne
FR 69 51 28 02 547

KPMG AUDIT OUEST
7 Boulevard Albert Einstein
44311 Nantes Cedex 3
France

Téléphone : +33 (0)2 28 24 10 10
Télécopie : +33 (0)2 28 24 10 16
Site internet : www.kpmg.fr

A-RAC S.A.S.

Siège social : La Rigourdière - 6 rue de Châtillon - 35510 CESSON SEVIGNE
Capital social : €.367 200

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'attention de l'Associée unique,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A-RAC S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associée unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Grégoire, le 28 mai 2018

KPMG Audit Ouest

Eddy Remoissenet
Associé

1. BILAN

1.1. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	69 985	47 439	22 546	29 486
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles	340 326	224 181	116 145	130 207
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	100 000		100 000	100 000
Créances rattachées à des participations	2 415 000		2 415 000	2 165 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 774		4 774	4 774
ACTIF IMMOBILISE	**2 930 085**	**271 620**	**2 658 465**	**2 429 468**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	43 574		43 574	70 373
Autres créances	58 490		58 490	63 468
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	44 595		44 595	6 458
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	102		102	
ACTIF CIRCULANT	**146 760**		**146 760**	**140 299**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**3 076 845**	**271 620**	**2 805 225**	**2 569 767**

1.2. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2017	Exercice 2016
Capital social ou individuel (dont versé : 367 200)	367 200	367 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport	611 509	611 509
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	36 720	36 720
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	625 283	567 592
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**283 883**	**357 691**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**1 924 595**	**1 940 712**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	49 492	19 000
Provisions pour charges		
PROVISIONS	**49 492**	**19 000**
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		74 473
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	36 865	43 420
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 586	60 174
Dettes fiscales et sociales	240 889	67 746
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	487 695	364 243
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	102	
DETTES	**831 138**	**610 055**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**2 805 225**	**2 569 767**

2. COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	Exercice 2017 France	Exercice 2017 Exportation	Exercice 2017 Total	Exercice 2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	621 191		621 191	587 639
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	621 191		621 191	587 639
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			1 400	5 712
Autres produits			9 848	51 601
PRODUITS D'EXPLOITATION			632 438	644 952
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				712
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			210 190	207 836
Impôts, taxes et versements assimilés			-1 883	5 409
Salaires et traitements				
Charges sociales			18 201	4 301
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			37 243	31 016
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			31 892	
Autres charges			2 780	2
CHARGES D'EXPLOITATION			298 424	249 277
RESULTAT D'EXPLOITATION			334 014	395 675
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			73 895	94 303
Produits financiers de participations			73 895	94 303
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			371	-28 225
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			371	-28 225
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			73 524	122 528
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			407 538	518 203
PRODUITS EXCEPTIONNELS			12 911	333
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital			12 911	333
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			12 961	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			550	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			12 411	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-50	333
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			123 605	160 845
TOTAL DES PRODUITS			719 243	739 588
TOTAL DES CHARGES			435 360	381 897
BENEFICE OU PERTE			283 883	357 691

3. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

La société n'a pas connu d'évènements majeurs au cours de l'exercice.

4. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE l'EXERCICE

Aucun évènement significatif n'est survenu depuis la clôture.

5. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03), modifié par le Règlement n°2016-07 du 04 novembre 2016.

La société applique depuis le 1er janvier 2016 les dispositions du règlement ANC 2015-06, relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés.

5.1. IMMOBILISATIONS

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

5.1.1. Immobilisations incorporelles :

- Fonds de commerce :

Ils comprennent tous les éléments incorporels permettant d'exercer l'activité de la société et son développement.

La société applique depuis le 1er janvier 2016 les dispositions du règlement ANC 2015-06, relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés.

Les éléments du fonds commercial, ont une durée d'utilisation non limitée et à ce titre, ne sont pas amortis. Ils font l'objet de test de dépréciation à chaque clôture, qui consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur actuelle. La valeur actuelle des fonds est appréciée sur la base de données internes et correspond à l'estimation des flux nets de trésorerie actualisés attendus de l'actif.

Si la valeur actuelle de l'actif ainsi déterminée devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne sont jamais reprises

- Logiciels :

Les logiciels sont évalués au coût historique, ils font l'objet d'un amortissement sur 3 ans.

5.1.2. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés suivant la durée de vie prévue.
Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire).

Immobilisations corporelles	Amort pour dépréciation	Amort fiscalement pratiqués
Constructions	5 % L	5 % L
Installations techniques, mat.outillage	25 % L	25 % L
Install. générales agencts, aménagts	10 % L	10 % L
Matériel de transport	16.66 % L	16.66 % L
Matériel de bureau et informatique	25 % L	25 % L
Mobilier	14.29 % L	14.29 % L

5.1.3. Immobilisations financières :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres est déterminée en fonction des prévisions d'activité de la société à 5 ans et de ses dettes financières nettes, par exception certaines sociétés sont évaluées en valeur liquidative.
Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les prêts consentis à la société mère sont rémunérés à hauteur du taux maximum déductible annuel.

Les autres immobilisations financières sont composées de dépôts et cautionnements. Les dépôts et cautionnements sont enregistrés sur la base des montants payés.

5.2. STOCKS

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition suivant la méthode premier entré, premier sorti.

5.3. CREANCES CLIENTS

Les créances clients hors groupe sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées, le cas échéant, par voie de provision lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

La règle pratiquée pour le calcul est la provision de 50% pour les créances en procédure d'injonction de payer et de 100% pour celles en procédures collectives.

Le risque sur les autres créances est quant à lui calculé comme suit :

Nombre de jours de retard	Taux de provision
90 à180 jours	5 %
180 à 270 jours	10%
270 à 360 jours	30%
360 à 720 jours	60%
Plus de 720 jours	100%

5.4. PROVISIONS POUR RISQUES

Les provisions sont estimées au cas par cas selon les données juridiques en notre possession, en concertation avec nos avocats conseils et nos services juridiques.

5.5. CICE

La troisième loi de finances rectificative pour 2012 a instauré un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) au bénéfice des entreprises imposées à l'impôt sur les sociétés ou à l'impôt sur le revenu. Ce crédit d'impôt de 4% est assis sur les rémunérations inférieures ou égales à 2,5 SMIC versées à compter du 1er janvier 2013. Son taux est porté à 6% à compter du 1er janvier 2014. Il peut être imputé sur l'impôt dû ou à défaut est remboursable au bout de 3 ans.

Le Groupe a reconnu ce crédit d'impôt en réduction des charges de personnel au compte de résultat. L'actif correspondant est présenté au bilan dans les autres créances.

Dès sa liquidité, le CICE, par décision unanime des membres de l'animation conjointe, est affecté au désendettement financier du groupe.

5.6. Transactions entreprises liées

Les transactions effectuées avec les entreprises liées, sont conclues à des conditions normales de marché.

5.7. Intégration fiscale

La société a opté pour le régime de l'intégration fiscale au sein du groupe SAMSIC.
Le principe retenu est celui de la neutralité par lequel la société constate dans ces comptes une charge ou un produit analogue à celui qu'elle devrait constater si elle n'avait pas été intégrée.

6. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

6.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

6.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2016	Augmentation Réévaluation	Virements corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2017
Frais d'établissement et de développement (1)					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	65 960	4 026			69 985
Total 1 Incorporelles	**65 960**	**4 026**	**0**	**0**	**69 985**
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements…..					
Installations générales et agencements	70 748	496			71 244
Installations techniques, matériels et outillages					
Matériel de transport	125 378	15 992		25 089	116 281
Matériel de bureau et informatique, mobilier	144 663	8 137			152 800
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	**340 789**	**24 625**	**0**	**25 089**	**340 325**
Immobilisations corporelles en cours (2)					
Acomptes					
TOTAL	**406 749**	**28 651**	**0**	**25 089**	**410 310**

(1) Les frais d'établissement contiennent le cas échéant les frais de constitution de la société.

(2) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

6.1.2. Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2016	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2017
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	36 473	10 966		47 439
Total 1	**36 473**	**10 966**	**0**	**47 439**
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements	59 682	1 391		61 073
Installations techniques, matériels et outillages				
Matériel de transport	26 059	17 351	12 678	30 732
Matériel de bureau informatique, mobilier	124 841	7 535		132 376
Emballages récupérables et divers				
Total 2	**210 582**	**26 277**	**12 678**	**224 181**
TOTAL	**247 055**	**37 243**	**12 678**	**271 620**

6.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2016	Acquisitions	Cessions	Valeur Brute au 31/12/2017	Provision	Valeur Nette au 31/12/2017
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	2 265 000	250 000		2 515 000		2 515 000
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	4 774			4 774		4 774
TOTAL	**2 269 774**	**250 000**	**0**	**2 519 774**		**2 519 774**

6.3. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 2 521 939 € en valeur brute au 31/12/2017 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	2 419 774	0	2 419 774
Créances rattachées à des participations	2 415 000		2 415 000
Prêts			
Autres immobilisations financières	4 774		4 774
ACTIF CIRCULANT :	102 166	102 166	0
Clients	43 574	43 574	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés	3 129	3 129	
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	6 694	6 694	
Groupe et associés	16 815	16 815	
Débiteurs divers	31 852	31 852	
Charges constatées d'avance	102	102	
TOTAL	2 521 940	102 166	2 419 774
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

6.4. Créances sur les entreprises liées et Effets de commerces

Rubriques	Entreprises liées	Participation	Effets de commerce
ACTIF IMMOBILISE			
Participations	2 415 000		
Créances rattachées à des participations			
ACTIF CIRCULANT			
Créances clients et comptes rattachés	43 574		
Autres créances			
COMPTES DE REGULARISATION			
Charges constatées d'avance	102		
Total	2 458 676	-	-

7. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

7.1. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital social	Primes d'émission	Réserves	Report à nouveaux	Résultat	Subvention Provisions règl.	Capitaux propres
Solde au 31/12/2016	367 200	611 509	604 312		357 691		1 940 712
Affectation de résultat			57 691		-57691		0
Dividendes					-300 000		-300 000
Augmentation de capital							0
Résultat de l'année					283 883	0	283 883
Solde au 31/12/2017	367 200	611 509	662 003	0	283 883	0	1 924 595
Nombre de titres	22950						
Valeur nominal	16						

7.2. Etat des provisions

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2016	Dotations	Reprises	Au 31/12/2017
Provisions pour litige prud'homal	19 000	31 892	1 400	49 492
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
Total provision risques et charges	19 000	31 892	1 400	49 492
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions autres immos financières				
Provisions sur stocks et encours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
Total provision pour dépréciation	0	0	0	0
Total général	19 000	31 892	1 400	49 492
Dotations et reprises exploitations		*31 892*	*1 400*	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				

7.3. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	36 865	36 865		
Fournisseurs et comptes rattachés	65 586	65 586		
Personnel et comptes rattachés	225 103	225 103		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 807	2 807		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	12 979	12 979		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	487 602	487 602		
Autres dettes	94	94		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	102	102		
TOTAL	**831 138**	**831 138**	**0**	**0**
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

7.4. Dettes sur les entreprises liées et effets de commerce

Rubriques	Entreprises liées	Participation	Effets de commerce
Dettes financières			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachées	- 6 578		
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations			
Autres dettes			
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance	102		
Total	**- 6 476**	**-**	**-**

8. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

8.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Natures des produits en K€	Exercice 2017	Exercice 2016	Variation %
LOCATION GERANCE	471.44553	447.8116	5.28%
LOCATIONS DIVERSES	120.27281	115.5218	4.11%
LOCATIONS DIVERSES	29.47245	24.30616	21.26%
			#DIV/0!
Total	621.19079	587.6395	5.71%

8.2. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 73 524 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2017	Exercice 2016
PRODUITS FINANCIERS	73 895	94 303
Produits financiers de participations	73 895	94 303
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	371	-28 225
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	371	-28 225
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	73 524	122 528

8.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -50 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2017	Exercice 2016
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**12 911**	**333**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	12 911	333
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**12 961**	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	550	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	12 411	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-50**	**333**

Détail du résultat exceptionnel :

Nature des charges	Montant	Compte
AMENDES ENQUETE SUR LA MAIN D'ŒUVRE	550	67120000
CESSION FORD C-MAX	12 411	67520000
Total	**12 961**	

Nature des produits	Montant	Compte
CESSION CITROEN C2	500	77520000
CESSION FORD C-MAX	12 411	77520000
Total	**12 911**	

8.4. Impôt sur les bénéfices

8.4.1. Répartition de l'impôt sur les bénéfices

La société A-RAC est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société SAMSIC SAS .

Rubriques	Résultat av impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant avant impôt	407 538	-123588.33	283 949.67
Résultat exceptionnel à court terme	-50	-16.67	-66.67
Résultat exceptionnel à long terme			0
Participation salarié			0
Crédit d'impôt			0
	407 488	-123605	283 883

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

8.4.2. Répartition de l'impôt sur les bénéfices

		Exercice 2017
Bénéfice comptable de l'exercice		283 883
1. Réintégrations fiscales		124 155
2. Déductions fiscales		-37 224
Détermination du résultat fiscal	**BENEFICE**	**DEFICIT**
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	370 814	
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
RESULTAT FISCAL	370 814	

9. INFORMATIONS DIVERSES

9.1. Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2017, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

	Hommes	Femmes	Total
Cadres			-
Agents de maîtrise, techniciens et employés			-
Ouvriers			-
TOTAL	-	-	-

9.2. Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société mère sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale au taux de **93.96%** dans les comptes de la société **SAS FFR – 6 RUE DE CHATILLON – 35510 CESSON SEVIGNE**

9.3. Liste des filiales et des participations

9.3.1. Filiales (plus de 50%)

Dénomination	Capital Capitaux propres	Chiffre d'affaires Résultat	Q.P.détenue Divid. Encai.	Val. Brute des titres Val. nettes des titres	Val. Brute des créances Val. nettes des créances
CHARLEEN	100 000	13 469 872	100	100 000	
	1 714 976	6 862	37 600	100 000	

9.3.2. Participations (de 10 à 50%)

Dénomination	Capital Capitaux propres	Chiffre d'affaires Résultat	Q.P.détenue Divid. Encai.	Val. Brute des titres Val. nettes des titres	Val. Brute des créances Val. nettes des créances

9.3.3. Autres titres

Dénomination	Capital Capitaux propres	Chiffre d'affaires Résultat	Q.P.détenue Divid. Encai.	Val. Brute des titres Val. nettes des titres	Val. Brute des créances Val. nettes des créances

9.4. Engagements hors bilans

9.4.1. Engagements financiers donnés

Engagements donnés	Total
Cautions	-
garanties financières	-
	-

9.4.2. Engagements financiers reçus

	Total
Cautions	-
garanties financières	-
Affacturage	-
	-

9.4.3. Engagements sur le personnel

	Total
Nombres d'heures de CPF	
Engagement retraite	